

POLITIQUE QUALITÉ



ACCUEILS EDUCATION ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Attentive aux attentes de ses habitants, la commune de Villeneuve-le-Roi a décidé d'engager ses services dans une démarche qualité globale.

Ainsi, Villeneuve-le-Roi est certifiée Qualivilles par l'AFNOR depuis 2019 pour cinq de ses services à la population :

- Accueil unique
- Etat civil
- CCAS
- Police municipale
- Centre socio-culturel « le FORUM »

Dans ce cadre, la Municipalité a choisi de poursuivre son engagement qualité pour l'ensemble de ses administrés et notamment les familles et les enfants. Cette démarche, porteuse de sens et de confiance, a conduit à la certification en 2022 de l'ensemble des multi-accueils de la Ville ainsi que deux de ses accueils de loisirs selon les référentiels qualité de l'AFNOR Certi'crèches et Quali'loisirs.

Sont ainsi certifiés les multi-accueils les Frimousses, les Oisillons, les Petits Matelots, les Petits Pas, le Relais petite enfance et les ALSH Paul-Bert et Charlie-Chaplin.



La politique qualité de la Ville de Villeneuve-le-Roi décrit de manière opérationnelle les engagements de la Municipalité envers ses administrés et l'engage dans un processus d'amélioration continue.

Fait à Villeneuve-le-Roi, le 27.11.2024

**Le Maire,
Président du CCAS,
Didier GONZALES**

